

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 50 (1962)

Heft: 20

Nachruf: Henriette Zwahlen : [1ère partie]

Autor: Borloz, May

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FEMMES SUISSES

ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Paraît le troisième samedi du mois

16 juin 1962 - N° 20

50^e année

Rédacteur responsable :
Mme H. Nicod-Robert
Le Lendard
La Conversion (Vd)
Tél. (021) 28 28 09

Administration :
Mlle Renée Berguer
pl. du Petit-Saconnex 7
Genève

Publicité :
Annonces Suisses S.A.
1, rue du Vieux-Billard
Genève

Abonnement : (1 an)
Suisse Fr. 7,-
Étranger Fr. 7,75
y compris
les numéros spéciaux
Chèques post. I. 11791

† Henriette Zwahlen

Notre dévouée administratrice n'est plus. A la suite d'un infarctus du myocarde, elle avait été transportée à l'Hôpital cantonal de Genève où, après trois semaines de séjour, elle est décédée dans la nuit du 4 au 5 juin. Elle avait 71 ans.

Son décès nous a plongés dans la stupeur — elle était si vivante, si chaleureuse — et dans une tristesse profonde.

Il nous faut donc continuer sans elle qui était toujours là pour soutenir, conseiller, aider, travailler. Ce sera dur. Nous savons bien ce qu'elle dirait : « Personne n'est indispensable. Continuez ! ». Mais elle, oui, elle nous paraissait indispensable et le vide qu'elle laisse est vraiment immense.

Nous continuons, mais nous voulons tout de même que nos lectrices sachent ce qu'elle fut pour nous, pour la cause que nous servons, et, pour cela, nous ne pouvons mieux faire que reproduire les paroles prononcées aux obsèques par la présidente du comité de notre journal.

La rédactrice

En mars dernier, lorsque j'ai accepté de passer de la vice-présidence à la présidence de « Femmes suisses » et « Le Mouvement féministe », et cela avant tout en me laissant convaincre par l'administratrice du journal, Mlle Zwahlen, mon amie, qui aurait pu se douter, au sein du comité, que mon premier acte, dans mes nouvelles fonctions, serait de lui adresser, dans le cadre de ce journal, ce dernier adieu ?

Nous nous étions promis beaucoup de notre futur travail en commun. Nous nous étions réjouies de cette collaboration qui allait rendre plus fréquentes, plus suivies, des relations amicales déjà excellentes.

Car, nées toutes deux à Aigle, où son père fut juge de paix, syndic (maire) de la commune, nous étions des amies de longue date, en dépit d'une assez grande différence d'âge.

Dès sa jeunesse, Mlle Zwahlen s'est beaucoup intéressée à la politique, elle avait de qui tenir, son père avait été très actif dans ses fonctions publiques. Elle a toujours été féministe dans l'âme, luttant en faveur de l'émancipation de la femme et du suffrage féminin. Elle a d'ailleurs été la présidente, à Aigle, d'un groupe très vivant de suffragistes, il y a plus de trente ans.

Il était donc tout naturel qu'elle fût amenée, un jour, à s'intéresser aussi au journal qui défendait ces mêmes causes, au « Mouvement féministe » de Mlle Emilie Gourd.

Elle en eut d'abord, comme expert-comptable, la direction financière pendant une dizaine d'années, à partir du moment où Mlle Micol, atteinte dans sa santé, ne put plus s'en occuper régulièrement.

Après la période de 1948 à 1956, durant laquelle le « Mouvement féministe » et « Femmes suisses » eurent une marche parallèle, Mlle Zwahlen s'occupa de l'administration de « Femmes suisses », devenu autonome, et Mlle Wavre fut la rédactrice ; Mme Wibel, conservant la rédaction du « Mouvement féministe » et Mlle Berguer, son administration.

Lorsque, dès 1960, le droit de vote fut acquis pour les femmes, dans les

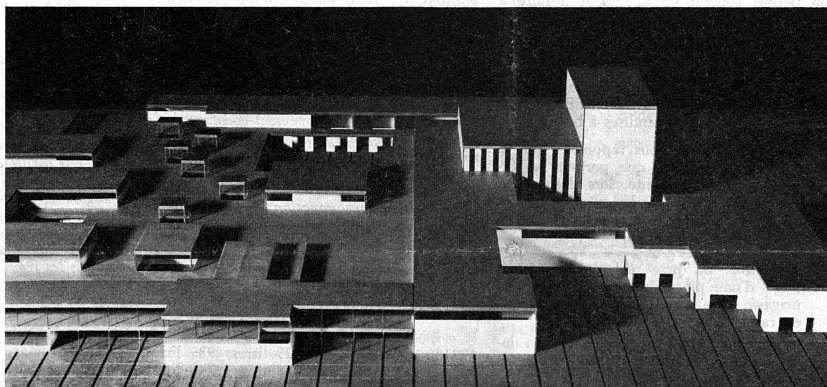
(Suite en page 3)



Et la participation féminine à

L'EXPO 64 ?

Maquette du demi-secteur « Eduquer et créer » qui, avec celui de la « Joie de vivre » forme le secteur de « L'Art de vivre ». Sa surface couvre 13 000 m² environ. Y seront traités les problèmes de l'éducation, de la formation professionnelle, de la recherche scientifique et l'on y trouvera des théâtres et des cinémas où seront présentés des œuvres nouvelles. Les moyens d'information et de connaissance, la radio, la télévision, la presse y seront également présents. Le secteur de « L'Art de vivre » se propose d'être en quelque sorte l'image d'une « mens sana in corpore sano ». Les problèmes abordés ici seront ceux de l'individu dans la collectivité, les problèmes suisses dans leur contexte national comme dans la perspective mondiale. « L'Art de vivre » sera le lieu d'une prise de conscience, d'un appel à la réflexion.



Traditionnellement, l'Exposition nationale est une illustration de notre pays, une image vivante des activités de son peuple et de ses aspirations. Il est évident que celle de 1964 doit, elle aussi, satisfaire à ce but, mais il faut tracer un portrait de la Suisse en fonction de son évolution future. De manière plus précise, il a été assigné à la manifestation les quatre buts suivants :

Moyen de cohésion nationale

La Suisse est si diverse et compartimentée qu'il convient d'attacher beaucoup de prix à

toute entreprise resserrant le lien fédéral. L'Exposition, œuvre commune de l'ensemble de la Suisse, point de rencontre et lieu de pèlerinage national, peut jouer ce rôle.

Illustration de notre avenir

On a souvent dit que l'Exposition devrait déterminer chez ses visiteurs une « prise de conscience ». Il est souhaitable de faire saisir au visiteur le rythme de l'évolution moderne, rythme nouveau bouleversant un comportement ancestral, et de lui montrer la nature et l'importance des problèmes à résoudre dans un proche avenir.

Stimulant pour les exposants

Ceux-ci, non seulement doivent collaborer à la préparation de l'Exposition en apportant la matière à exposer et des moyens financiers, mais doivent s'efforcer de créer des innovations qui dépassent le cadre éphémère de la manifestation : produits nouveaux, méthodes de production, réformes des institutions pro-

fessionnelles, lancement d'œuvres communes qui dépassent les possibilités individuelles.

Action de propagande auprès de l'étranger

Ce but est atteint par le canal des visiteurs étrangers et par celui de la presse à l'étranger. Cette dernière ne parle de la Suisse que si on lui offre un prétexte, un événement éphémère qui justifie l'information et sert de point d'impact autour duquel se construit un article sur la Suisse.

Mais nous, avec notre esprit très... féminin, nous nous sommes demandé quelle était la participation des femmes aux travaux de l'Exposition 64. Il est, paraît-il, encore trop tôt pour faire le point. Espérons que la raison n'en est pas que ce point est trop discret pour être bien visible !

Dans un de nos prochains numéros, nous vous renseignerons en détail, mais, en attendant, il est intéressant de prendre connaissance du tableau qui se trouve en page 6.

(Suite en page 6)

SOMMAIRE

Page 2 : Soldes, étiquettes, bon de réduction et autres

Page 4 : L'Association suisse pour le suffrage féminin - L'offensive pour le travail à mi-temps des femmes

Page 5 : Pro Familia contre le divorce

Page 6 : Vers une école romande

Une maison de classe

consacrée uniquement à la mode féminine, masculine et enfantine

Ben Guir
34, Marché NOUVEAUTES Tél. 25 62 00



UNION
DE
BANQUES
SUISSES



Place des Eaux-Vives 2

Extrait vitaminéux

Bévita

pour assaisonner et tartiner

AIDEZ-LES
VOUS AUSSI

parce que, coopérateurs, nous désirons que la coopération s'épanouisse aussi dans ces pays d'avenir.

NOTRE AIDE EST INDISPENSABLE

Levure vitaminéuse

Bévita

sous contrôle de l'Institut des vitamines

